



N° 34 - Juin 2005
1,50 €

Info(s) club



L'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS D'INVESTISSEMENT

Lire en
p.4/5

Marchés

Dans la tempête du "non",
la Bourse garde le cap !

Lire en
p.10

Initiative

1^{er} concours Euronext :
les clubs étudiants raflent la mise



N° 1 de l'industrie pharmaceutique en Europe et en France, N° 3 mondial

- 25 Mds d'euros de chiffre d'affaires pro-forma en 2004
- 83 Mds d'euros de capitalisation boursière au 31 décembre 2004
- 2^e capitalisation boursière du CAC 40 représentant environ 10% de l'indice
- parmi les 5 premières capitalisations boursières de l'industrie pharmaceutique mondiale

Direction des Relations Actionnaires - Pierre-Michel Bringer - Tel vert : 0 800 075 876
relations-actionnaires@sanofi-aventis.com - www.sanofi-aventis.com/actionnaires/



sanofi aventis

L'essentiel c'est la santé.

Agenda

- p2 — Les réunions d'actionnaires FFCI/CLIFF
— Les rendez-vous des sociétés partenaires

Marchés

- p4/5 — Après le "non" français, pas d'effolement !

Bourse

- p6/7 — Un marché sur mesure pour les PME

Entretiens

- p8 — Les valeurs moyennes : une dynamique intacte.
Rencontre avec Guy Francheteau de Fideuram Wargny

Initiative

- p10 — Les résultats du 1^{er} concours Euronext Invest Cup

Pédagogie

- p12/13/14 — Les 4 règles d'un bon investissement
— Précautions estivales
— Nouvelles techniques de gestion

Vu, lu

- p14 — Tout savoir sur l'analyse technique
— Savoir investir en Bourse avec Internet

La vie des clubs

- p16 — Vus dans la presse

Edito



Dominique Leblanc
Président

Info(s)club lance sa nouvelle formule

"Cette lettre d'information a un double objectif : être un lien entre la Fédération et ses membres et répondre aux questions les plus représentatives qui nous sont souvent posées par les clubistes".

Ce mandat fixé par Claude Vallon, président de la FFCI pendant 20 ans, lors du lancement d'**Info(s)club** en novembre 1994, est toujours d'actualité 34 numéros plus tard. Actionnaires actifs et très motivés, souvent passionnés par la Bourse, les membres des clubs d'investissement ont tout connu depuis dix ans : l'euphorie, le désespoir, les déceptions, les succès... Pendant cette période qui a vu le paysage des marchés profondément bouleversé, les clubistes se sont aguerris – endurcis pour beaucoup. Certes, ils disposent aujourd'hui d'informations auxquelles seuls des professionnels pouvaient prétendre il y a dix ans. Mais les techniques se sont complexifiées et les produits aujourd'hui facilement accessibles vont bien au-delà des simples actions.

Info(s)club ne prétend pas être le principal outil de travail du clubiste ou de tout actionnaire individuel qui pourrait l'avoir entre ses mains. Ce rôle revient avant tout à la presse financière que chaque investisseur sérieux doit lire. Sans oublier, pour ceux qui le peuvent, l'auxiliaire de plus en plus indispensable que constitue Internet. Mais **Info(s)club** se veut un organe de réflexion, de pédagogie et d'échange. C'est pourquoi vous trouverez, dès la page 2 de cette revue, non seulement un agenda détaillé des réunions actionnaires organisées par la FFCI sur le trimestre à venir mais aussi des grands rendez-vous des sociétés cotées partenaires de la Fédération. Consultez-le avec attention et n'hésitez pas à le faire circuler. Il est probable que nous passerons une à deux fois dans l'année près de chez vous pour vous permettre de dialoguer avec des sociétés que vous avez peut-être en portefeuille ou qui méritent que l'on s'y intéresse.

Revue pédagogique également. Les nombreuses enquêtes que nous menons auprès de vous montrent combien vous êtes désireux d'apprendre. Notre ambition est de vous fournir quelques outils essentiels qui vous permettront de prendre sagement vos décisions, en commençant par quelques règles de base (lire pages 12 & 13). Plus concrètement, la FFCI entend développer son action – seule ou avec des partenaires comme l'École de la Bourse – au moment où la demande de formation financière au sens large se fait de plus en plus forte.

Enfin, **Info(s)club** reste la tribune des clubs. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de votre expérience, de vos difficultés mais aussi de vos succès. Nous serons heureux de vous ouvrir nos colonnes pour que tous les clubs puissent profiter de votre expérience.

Dominique Leblanc
Président

Fédération Française des Clubs
d'Investissement (FFCI)
39, rue Cambon - 75001 Paris
Tél. : 01 42 60 12 47
Fax : 01 42 60 10 14
E-mail : info@clubinvestissement.com
www.clubinvestissement.com

Directeur de la publication :
Dominique Leblanc

Directeur de la rédaction :

Aldo Sicurani

Ont participé à ce numéro :

Gérard Ampeau

Eric Dadier

Jean-Philippe von Gastrow

Régie publicitaire :

Rémy Lazimi

Monde Edition

Palais Brongniart

Place de la Bourse - 75002 Paris

Tél. : 06 09 42 62 69

01 44 76 03 75

Clubs : les réunions d'actionnaires FFCI/CLIFF

Toutes les réunions d'actionnaires ont lieu de 18h à 20h et sont suivies d'un apéritif-cocktail.

2 juin ALCATEL et RENAULT à Lille - Grand Palais

7 juin AIR LIQUIDE, BOUYGUES* et DEXIA à Montpellier - Le Corum

14 juin AGF et LAFARGE à Nancy - Palais des Congrès

21 juin ACCOR, BIC et PSA PEUGEOT CITROËN à Lyon - Espace Tête d'Or

6 septembre L'OREAL*, MICHELIN* et SANOFI AVENTIS à Nice Acropolis

15 septembre ALCATEL et SEB* à Tours - Palais des Congrès Vinci

22 septembre L'OREAL*, LAGARDERE et PSA PEUGEOT - CITROËN à Rouen - Halle aux Toiles

29 septembre AGF, DEXIA, MICHELIN* à Annecy - Hôtel Impérial

* Sociétés non membres de la FFCI

Les grands rendez-vous des sociétés partenaires de la FFCI

Hors réunions d'actionnaires FFCI/CLIFF.

ACCOR

27 juillet Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2005

7 septembre Résultats du 1^{er} semestre 2005

AGF

11 août Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2005

20 septembre Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre (après Bourse)

AIR France-KLM

2 septembre Résultats du 1^{er} trimestre 2004/05. Réunion d'analystes à Roissy à 15h00 avec audio web conférence

AIR LIQUIDE

1^{er} juin Assemblée Générale SOAEO

26 juillet Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre

6 septembre Résultats du 1^{er} semestre 2005

ALCATEL

9 juin Réunion d'actionnaires à Lyon

BIC

21 juillet Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2005, communiqué de presse, conférence téléphonique

8 septembre Résultats du 1^{er} semestre 2005, communiqué de presse, Webcast, réunion d'analystes

BNP PARIBAS

28 juin Réunion d'actionnaires à Cannes

3 août Résultats du 2^e trimestre 2005

CARBONE LORRAINE

20 juillet Chiffre d'affaires 2^e trimestre 2005

14 septembre Résultats du 1^{er} semestre 2005

CREDIT AGRICOLE SA

2 juin Résultats du 1^{er} trimestre 2005

7 septembre Résultats du 1^{er} semestre 2005

DEXIA

16 juin Réunion d'Actionnaires à Lyon organisée par le Revenu

8 septembre Résultats du 1^{er} semestre 2005

EADS

27 juillet Résultats du 1^{er} semestre 2005

EURONEXT

1^{er} juin Assemblée Générale et résultats du 1^{er} trimestre 2005

11 août Revenus du 2^e trimestre 2005

31 août Résultats du 1^{er} semestre 2005

FRANCE TELECOM

29 juin Investor Day

Fin juillet Résultats préliminaires du 1^{er} semestre 2005

Fin septembre Résultats définitifs du 1^{er} semestre 2005

GECINA

29 juin Assemblée Générale

1^{er} juillet Date de mise en paiement du dividende

27 juillet Résultats du 1^{er} semestre 2005 (après Bourse)

LAFARGE

28 juillet Publication du chiffre d'affaires du 1^{er} semestre (avant Bourse)

8 septembre Résultats du 1^{er} semestre 2005 (avant Bourse)

LAGARDERE

14 septembre Résultats du 1^{er} semestre 2005

18 septembre Trophée Jean-Luc Lagardère, Stade Paris Jean Bouin

PAGES JAUNES

20 juillet Résultats du 1^{er} semestre 2005

PERNOD RICARD

28 juillet Chiffre d'affaires 18 mois

22 septembre Résultats financiers 18 mois

PSA PEUGEOT CITROEN

26 juillet Résultats du 1^{er} semestre 2005

RENAULT

27 juillet Résultats du 1^{er} semestre 2005

SAINT GOBAIN

7 juin Réunion d'actionnaires à Strasbourg

9 juin Assemblée Générale, Palais des Congrès -Porte Maillot

SANOFI-AVENTIS

15 juin Réunion d'actionnaires à Marseille avec le Revenu

22 juin Réunion d'actionnaires à Reims avec le Revenu

29 juin Réunion d'actionnaires à Lille avec le Revenu

20 juillet Chiffre d'affaires du 2^e trimestre 2005

31 août Résultats du 1^{er} semestre 2005. Réunion Analystes/ Investisseurs à Paris

SOCIETE GENERALE

16 juin Réunion d'actionnaires à Versailles

23 juin Réunion d'actionnaires à Rennes

4 août Résultats du 2^e trimestre 2005

SUEZ

2 août Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2005

8 septembre Résultats du 1^{er} semestre 2005

TOTAL

20 juin Réunion d'Actionnaires à Montpellier

4 août Résultats du 2^e trimestre et du 1^{er} semestre 2005

7 septembre Résultats et perspectives à mi-2005

VILMORIN CLAUSE & CIE

4 août Publication du chiffre d'affaires annuel 2004-2005

Total : croissance et dialogue avec les actionnaires

> Chiffres-clé 2004

- > Chiffre d'affaires : 122 700 millions d'euros
- > Résultat net ajusté : 9 039 millions d'euros
- > Quatrième groupe pétrolier et gazier international
- > Première capitalisation de la place de Paris et de la zone euro : 102 milliards d'euros au 31.12.04
- > 111.000 collaborateurs dans le monde
- > 520.000 actionnaires individuels

Le premier groupe du CAC 40 affiche une excellente santé financière et des perspectives de croissance supérieures à la moyenne de l'industrie pétrolière. Afin d'associer plus étroitement ses actionnaires individuels à la vie de l'entreprise, le Groupe a mis en œuvre une politique de communication large, notamment en étant parmi les premiers à créer un Comité Consultatif dès 1993.

En dix ans, Total est devenu le quatrième groupe pétrolier et gazier international. En Bourse, il s'est imposé comme la première capitalisation de la place de Paris et même de la zone euro, avec plus de 100 milliards d'euros à la fin de 2004. Les résultats ont été multipliés par près de vingt en dix ans pour atteindre 9 milliards d'euros en 2004. Au-delà de l'effet des deux fusions, cette performance a été réalisée en majeure partie grâce aux programmes internes de productivité et de croissance.

Dans l'Exploration & Production, Total continue à conjuguer croissance à un rythme soutenu et maintien d'une rentabilité élevée. Les investissements créateurs de valeur sont en augmentation dans le Raffinage. Enfin, la Chimie est progressivement repositionnée avec une croissance de la pétrochimie en Asie et le spin-off d'Arkema programmé en 2006.

En excellente santé financière et offrant une très bonne visibilité en termes de croissance, Total entend privilégier le dialogue avec ses actionnaires, notamment individuels, au nombre de 520 000.

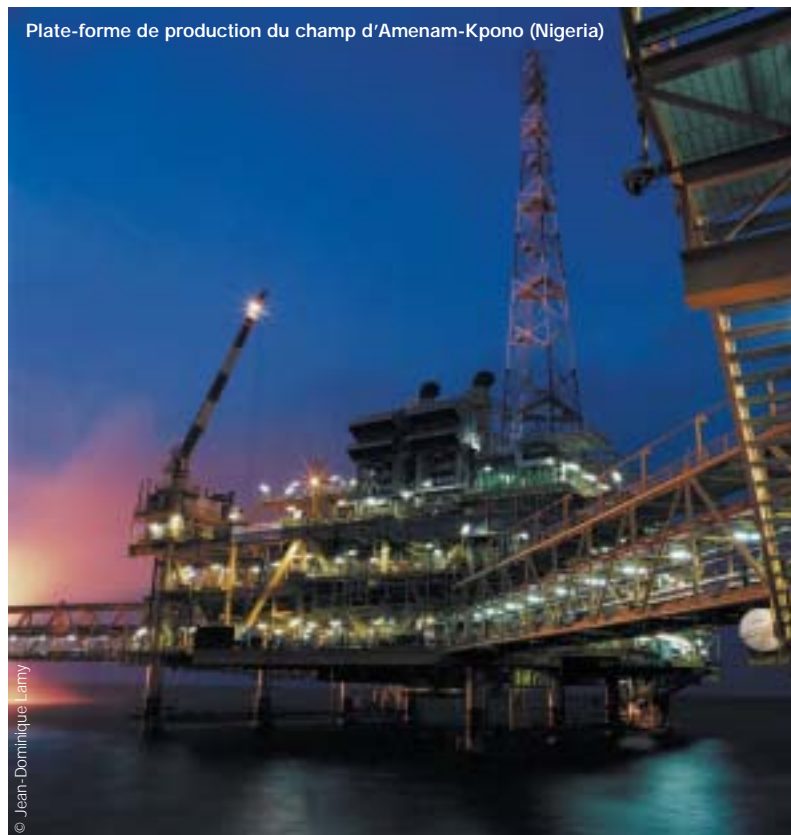
Ainsi, le seuil de convocation à l'Assemblée Générale a été abaissé en 2005 à 50 titres minimum, permettant de contacter plus de 200 000 actionnaires.

Autre pilier de cette politique, le Comité Consultatif des Actionnaires, créé dès 1993, se réunit quatre fois par an. Actuellement en phase de renouvellement, il est ouvert à la candidature de présidents de clubs d'investissement.

Le "Journal des Actionnaires" est adressé aux 520 000 actionnaires lors de la publication des résultats annuels. Le site internet www.total.com offre la possibilité de recevoir des alertes par e-mail et le numéro vert (0 800 039 039) reçoit plus de 50 000 appels par an.

Les réunions d'actionnaires sont des occasions de dialogue encore plus directes. Au salon Actionaria, en novembre dernier à Paris, 1 300 personnes ont ainsi pu poser leurs

Plate-forme de production du champ d'Amenam-Kpono (Nigeria)



© Jean-Dominique Lamy

questions au Président-directeur général Thierry Desmarest. Enfin, les membres du Cercle des Actionnaires de Total sont invités à d'autres rencontres et peuvent participer à des stages de formation suivis par plus de 600 personnes depuis la mi-2003.

Toute aussi concrète, la politique de forte distribution du dividende est appréciée des actionnaires. Total a, en effet, offert un rendement actuariel de 17,9% par an en moyenne sur les dix dernières années.

> Contacts :

Total
Service des Relations avec les Actionnaires Individuels
2, place de la Coupole - La Défense 6
92078 Paris La Défense Cedex

Numéro Vert (appel gratuit depuis la France) : 0 800 039 039

Fax : 01 47 44 20 14

E-mail : actionnairesindividuels@total.com



> Après le "non" français, pas d'affolement !

Eric Dadier,
Journaliste financier,
ancien Directeur de la
rédaction de l'Agéfi
ancien Directeur adjoint
de la rédaction
de La Vie Française

Les Français ont donc dit "non" à une assez large majorité au projet de Constitution européenne qui leur était proposé. Un refus que l'évolution des intentions de vote laissait présager bien avant le scrutin, clair dans la manière dont il s'est manifesté, beaucoup plus ambigu quant à ses motivations profondes.

Car ce referendum sur un texte institutionnel complexe et mal expliqué aura donné l'occasion à ceux qui ont rejeté le traité d'exprimer leur mécontentement face aux nombreux problèmes purement français toujours en suspens et leurs peurs face aux grandes mutations d'un monde en plein bouleversement. Sans doute n'a-t-on pas fini, au-delà même de la France, de tirer les enseignements et les

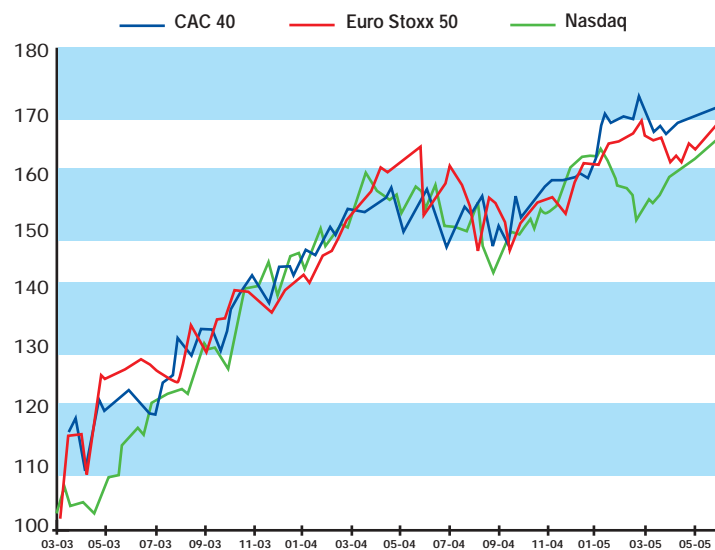
conséquences du scrutin du dimanche 29 mai. Laissons maintenant aux dirigeants et aux commentateurs politiques le soin d'analyser les multiples raisons qui ont conduit à donner un sérieux coup d'arrêt à la laborieuse construction de l'Europe. Et bornons-nous à essayer d'anticiper pour les mois qui viennent le comportement des marchés financiers après le "non" français.

Faiblesse de l'euro

Il va de soi que les investisseurs, certes préparés à une telle décision négative, vont avoir un regard plus méfiant en direction d'un pays politiquement affaibli et d'une crédibilité douteuse. Ce qui devrait impliquer quelques modifications en matière d'allocation d'actifs. D'autant que l'euro, si fringant jusqu'à la fin de l'hiver dernier, est désormais appelé à poursuivre son déclin déjà bien amorcé depuis

deux mois face au dollar. Les capitaux internationaux vont en effet hésiter davantage à venir s'investir dans une monnaie chargée d'incertitudes, qui plus est handicapée par l'extrême mollesse persistante de la croissance européenne comparée à la vigueur de l'économie américaine et par l'écart de rémunération de l'argent défavorable au Vieux continent par rapport aux Etats-Unis. Tout le monde ne se plaindra pas de l'affaiblissement de la monnaie unique européenne, lequel devrait soulager les entreprises exportatrices et les groupes les plus internationalisés dont les comptes avaient été affectés ces dernières années par la baisse de la devise américaine et de ses monnaies satellites. Une bonne raison pour ne pas craindre un repli trop marqué des Bourses européennes et notamment des grandes valeurs représentatives de sociétés actives dans le monde entier. A fortiori lorsque l'on sait que leur valorisation est loin d'être excessive. En revanche, les valeurs dont le champ d'activité se limite à l'Europe, voire simplement à leur pays d'origine, vont se trouver fragilisées par un climat de plus grande méfiance à l'égard d'une zone qui doute de son avenir, paralysée par ses rigidités, incapable de mettre en valeur ses atouts potentiels.

Le CAC 40 caracole en tête



Depuis deux ans, l'indice CAC 40 a progressé de plus de 70 %, sensiblement devant le DJ Euro Stoxx 50 et, surtout, le Nasdaq Composite. Il est désormais revenu à ses niveaux de septembre 2001.

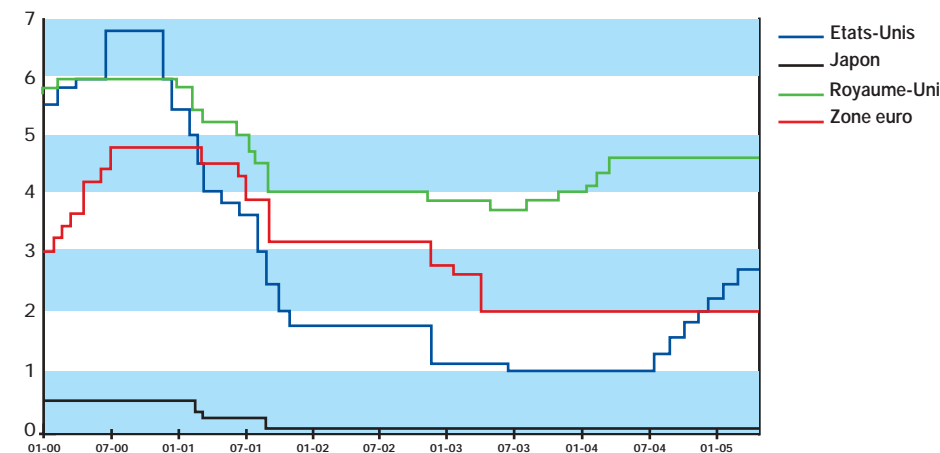
Tension possible sur les taux

Un euro durablement affaibli représente un danger supplémentaire pour le Vieux continent, surtout si le prix des matières premières, en particulier du pétrole, reste tendu. Chacun sait en effet que la fermeté de la monnaie unique, nullement justifiée sur un plan fondamental, avait permis d'atténuer les effets néfastes de la grimpe des prix des produits importés et donc de contenir efficacement les pressions inflationnistes. Le phénomène inverse risque de se produire, en particulier si la facture pétrolière s'alourdit plus que de raison. Une nette recrudescence de l'inflation importée obligerait la Banque centrale européenne, gardienne vigilante de la stabilité des prix au sein de la zone euro, à intervenir par le biais d'un durcissement de sa politique monétaire. En cas de pagaille et de crise prolongée, une remontée des taux d'intérêt serait malheureusement inévitable, quoique très mal venue. Se

trouveraient alors directement exposés à une dépréciation de valeur les actifs obligataires dont le potentiel de hausse est désormais complètement épuisé, mais aussi les actifs immobiliers qui supporteraient mal un renchérissement du coût du crédit. Sans verser dans le catastrophisme, le "non" de la France et la menace d'autres refus en provenance d'autres pays de l'Union constituent indéniablement, faute de propositions alternatives crédibles et compte tenu de l'hétérogénéité des motivations qui poussent les opinions à se rebeller contre une Constitution pourtant destinée à mieux organiser l'Europe, un très mauvais coup porté au poids de l'Europe dans le monde. Une nouvelle donne peu glorieuse et que les détenteurs d'actifs financiers vont devoir mettre à profit pour procéder à des arbitrages. Sans affolement ni précipitation, souhaitons-le.

Rédigé le 30 mai 2005

La BCE fait de la résistance



Fixés à 2 % depuis deux ans, les taux courts de la BCE sont désormais les plus bas des grands pays industrialisés (hors Japon). Un affaiblissement de l'euro pourrait mettre fin au crédit bon marché.

> Des chiffres qui comptent

Indices boursiers			
	Dernier 27/05/2005	Record historique	Variation depuis le 01/01/2000 (%)
CAC 40	4 131,83	6 922,33 04/09/2000	+ 8,13
CAC Mid 100	4 809,80	5 122,55 06/03/2000	+ 10,21
Euro Stoxx 50	3 084,00	5 464,43 06/03/2000	+ 4,50
Dow Jones	10 542,55	11 722,98 14/01/2000	- 2,23
Nasdaq	2 075,73	5 048,63 10/03/2000	- 4,58

Palmarès des grandes valeurs depuis le 1^{er} janvier

A la hausse		
	Dernier cours (€) 27/05/2005	Variation (%)
Sanofi aventis	72,45	+ 23,21
Vinci	60,15	+ 21,76
AGF	64,90	+ 17,15
Veolia Environnement	30,99	+ 16,37
Carrefour	40,70	+ 16,06

A la baisse		
	Dernier cours (€) 27/05/2005	Variation (%)
Arcelor	15,82	- 6,70
Bouygues	31,38	- 7,71
TF1	22,09	- 7,77
STMicroelectronics	12,20	- 14,98
Alcatel	8,85	- 22,82

Palmarès des valeurs moyennes depuis le 1^{er} janvier

A la hausse		
	Dernier cours (€) 27/05/2005	Variation (%)
Vallourec	185,60	+ 68,72
Hyparho	66,80	+ 50,11
Ubisoft	36,99	+ 39,11
Groupe Bourbon	49,98	+ 38,33
April Group	25,25	+ 32,89

A la baisse		
	Dernier cours (€) 27/05/2005	Variation (%)
Boiron	20,55	- 16,12
Fininfo	17,50	- 23,11
Rhodia	1,31	- 24,00
Eurotunnel	0,19	- 24,00
Eurodisney	0,10	- 58,34

> Un marché sur mesure pour les PME



Alternext est un marché boursier non réglementé d'un nouveau type qui propose d'apporter une réponse appropriée et innovante aux entreprises de taille moyenne désireuses de financer leur développement et d'accéder aux marchés financiers de la zone euro. Il a vocation à devenir le marché de référence pour les valeurs moyennes de la zone euro.

Alternext est un nouveau témoignage de l'engagement d'Euronext en faveur des PME pour favoriser leur accès au marché boursier. Il est un élément essentiel du programme développé pour les petites et moyennes valeurs qui s'est, dans un premier temps, traduit par la constitution d'une liste unique "Eurolist by Euronext", la création d'une gamme d'indices spécifiques et la création d'experts en valeurs moyennes.

Un marché sur mesure pour les entreprises moyennes. Alternext est ouvert à des entreprises de tous secteurs d'activité. Seront cotées sur ce marché des sociétés qui disposent d'un historique d'au moins deux années de comptes et cherchent à lever de nouveaux capitaux pour financer leur développement. Leur flottant sera d'un minimum de 2,5 millions €. Alternext offre à ces entreprises des conditions d'accès à la cote et un fonctionnement spécifiquement adaptés à leurs besoins et à leurs enjeux.

Un marché qui répond aux exigences de transparence des investisseurs. Alternext présente de nouvelles opportunités de placement pour les investisseurs ; il leur apporte des garanties de régulation et de transparence de nature à leur assurer sécurité et protection. A cet égard, les entreprises cotées sur Alternext prennent des engagements d'information et de transparence envers le marché.

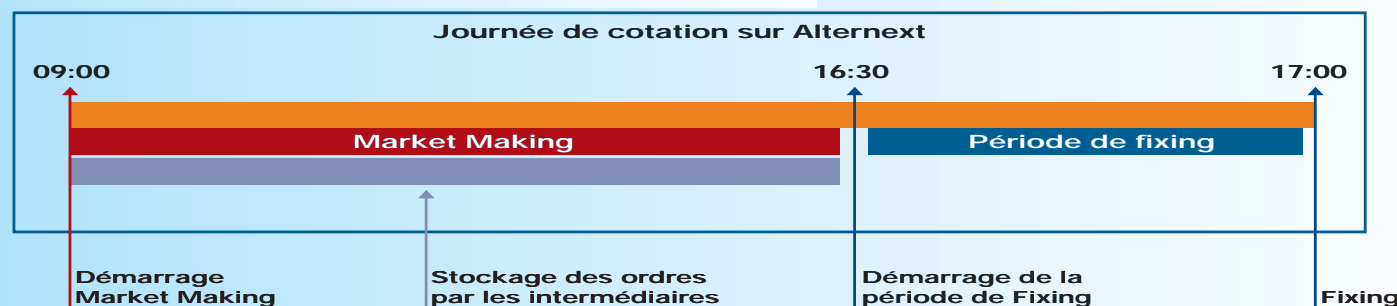
Des mécanismes de cotation propres à favoriser la liquidité. Alternext propose un modèle de marché dual qui combine le *market making* et la procédure de fixing. Ouvert à tous

les investisseurs, il est spécialement adapté au profil des entreprises moyennes et est destiné à optimiser la formation de la liquidité.

Les valeurs sont négociables par un **fixing quotidien** à 17h00. Les investisseurs peuvent adresser leurs ordres durant toute la journée à leur intermédiaire financier, qui les transmettra au carnet d'ordres central à partir de 16h30 et pour une période d'accumulation de 30 minutes. A l'issue de la période d'accumulation des ordres, la procédure de fixing organise de manière centralisée et anonyme la confrontation des ordres d'achat et de vente en vue de leur appariement et détermine le prix du fixing, réalisé à 17h00. Le prix du fixing est le prix de référence de la valeur et servira de base à l'ouverture de la procédure de fixing du lendemain.

Certaines valeurs peuvent également être négociées par l'intermédiaire de *market making*. Le *market making* est un mode de négociation bilatéral : la transaction est réalisée entre un *market maker* et un intermédiaire financier qui le sollicite pour son client investisseur. Le *market maker* s'engage à offrir en permanence des fourchettes de prix achat/vente pour une quantité minimale de titres sur des valeurs qu'il a sélectionnées. Il est agréé par Euronext et intervient sur ses fonds propres. Les conditions de la transaction, prix et quantités, sont décidées entre les deux parties. Il s'agit donc d'une transaction purement bilatérale qui n'engage que les deux opérateurs concernés.

Deux modes de négociations séquentiels et complémentaires



> Pour toute information, veuillez adresser vos questions à : alternext@euronext.com

Un marché non réglementé mais organisé et régulé par Euronext

Quelles sont les informations dont je disposerai ?

> Une fois cotées sur Alternext, les sociétés doivent respecter des obligations en matière de transparence financière, adaptées à la structure des PME, tout en répondant aux besoins des investisseurs.

> L'engagement des sociétés porte sur une diffusion d'information périodique, correspondant à la publication de comptes annuels audités et de comptes semestriels.

> Les sociétés doivent aussi assurer la diffusion permanente au marché de toute information susceptible d'avoir un impact sur leur cours de bourse.

> De même, les dirigeants doivent déclarer toutes leurs transactions portant sur les actions de leur société.

> Pour aider les sociétés cotées sur Alternext à respecter ces obligations d'information, Euronext a créé un nouvel intervenant : le listing sponsor. Intermédiaire reconnu et agréé par Euronext, il

apporte, pour une durée de deux ans au minimum, l'expertise obligatoire d'un spécialiste aux sociétés désirant être cotées sur Alternext.

Quelles sont les mesures de protection dont je peux bénéficier ?

> En plus des obligations d'information mentionnées ci-dessus, les sociétés cotées sur Alternext sont également dans l'obligation de communiquer lorsqu'un actionnaire franchit les seuils de 50 % et 95 % du capital.

> Plus particulièrement, les investisseurs bénéficient d'une garantie de cours qui est appliquée pour les actionnaires minoritaires dans le cas de la vente d'un bloc de contrôle.

> Enfin, tout abus de marché, dans les cas de manipulation de cours, de diffusion de fausse information ou de manquement d'initié, sera sanctionné par le régulateur de marché.

> Questions/Réponses

1. Qu'est ce que le prix de référence ?

Le prix de référence est le dernier cours coté au fixing, qui résulte de la confrontation d'ordres d'achat et de vente enregistrés au sein du carnet d'ordres central. Ce prix ne tient pas compte des cours affichés pendant la période de *market making* qui eux résultent de négociations bilatérales au cours de la journée.

2. A quoi correspondent les plus hauts et plus bas affichés ?

Les plus hauts et plus bas affichés intègrent non seulement le cours issu du fixing, qui résulte de la confrontation des ordres d'achat et de vente enregistrés au sein du carnet d'ordres central, mais aussi les cours affichés pendant la période de *market making* qui eux résultent de négociations bilatérales au cours de la journée.

[N.B. Les modes de négociation - *market making* et procédure de fixing - ne sont pas en compétition. Par conséquent, la particularité de ce marché est que les conditions de négociation réalisées sur chacun des systèmes de négociation ne sont pas liées.]

3. Comment passer un ordre sur Alternext ?

Les deux modes de négociation, *market making* et procédure de fixing, sont ouverts à tous les investisseurs. Votre intermédiaire financier saura vous conseiller sur les modalités de négociation les plus appropriées. La négociation sur le fixing est la plus adaptée pour les investisseurs individuels.

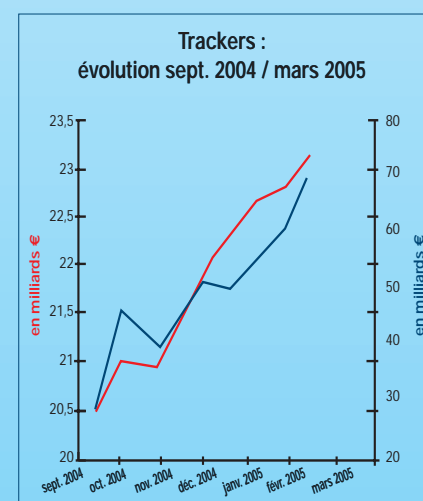
> Les trackers

Les trackers, un moyen économique, simple et transparent d'investir dans un portefeuille diversifié.

Un tracker est un fonds qui réplique la performance d'un indice, d'un panier d'actions représentatif d'un marché, d'un pays ou d'un secteur économique.

Les trackers se négocient comme des actions tout au long de la journée de cotation. Lorsque vous investissez sur un indice à l'aide d'un tracker, vos risques sont diversifiés. Les trackers sont des outils parfaitement complémentaires des autres produits d'investissement.

Tous les trackers sont éligibles au SRD, certains au PEA. Pour en savoir plus, consultez la rubrique Trackers sur le site d'Euronext : www.euronext.com. (Investisseurs privés/Centre d'information/Information produits).



Source : Euronext

En sept mois, l'encours des trackers a progressé de près de 13 % à plus de 23 milliards tandis que les volumes quotidiens faisaient plus que doubler, à 69 millions d'euros pour 57 trackers cotés.

> Les valeurs moyennes : une dynamique intacte

Dans le cadre de la réforme de sa cote, Euronext a créé la fonction d'expert en valeur moyennes, le *Small & Midcap Expert (SME)* dont le rôle est d'assurer le suivi en analyse financière et la promotion des sociétés de petites et moyennes capitalisations (définies comme ayant une capitalisation inférieure à 1 milliard d'euros). Euronext soutient et valorise la fonction de Small & Midcap Expert en menant des actions de promotion de ces experts. L'un d'entre eux, **Guy Francheteau**, co-responsable du bureau d'études de *Fideuram Wargny*, membre de la FFCI, répond à nos questions.

Info(s)club - Votre présence sur la liste des SME n'est pas une surprise étant donné votre réputation passée dans le suivi des valeurs moyennes. Avez-vous eu des difficultés à respecter les critères d'Euronext ?

> **Guy Francheteau** - Aucune. Hors immobilier, secteur qui est traité séparément, notre échantillon compte 87 valeurs moyennes. Quatre ne correspondent pas à la nomenclature d'Euronext puisqu'elles ont une capitalisation légèrement supérieure à 1 milliard. Sur les 83 valeurs moyennes stricto sensu que nous suivons, 21 ont une capitalisation inférieure à 150 millions. Ce qui répond à une condition importante mise par Euronext.

Info(s)club - Un des principaux freins à l'investissement des particuliers en valeurs moyennes est la faiblesse - réelle ou supposée - des volumes. Comment répondez-vous à cette préoccupation ?

> **Guy Francheteau** - Nous avons un contrat d'animation avec 17 sociétés dont 14 d'entre elles ont une capitalisation inférieure à 80 millions. Ces contrats permettent d'assurer la liquidité d'un titre par des interventions en contre-tendance du marché.

Info(s)club - La recherche coûte cher, on le sait. Pourquoi engager un tel effort sur les valeurs moyennes ?

> **Guy Francheteau** - D'une part, parce que notre Maison possède une expertise reconnue

sur ce segment et nous voulons consolider notre part de marché sur ce créneau. D'autre part, parce que nos principaux clients sont friands d'idées d'investissement sur cette catégorie de valeurs car ils y trouvent une performance souvent absente sur les grandes capitalisations. Contrairement à ce que pronostiquaient certains "Cassandres", ce segment continue de sur-performer le CAC 40. Les nouveaux indices de référence CAC Mid & Small 190, CAC Mid 100 et CAC Small 90 ont progressé respectivement de 9,9 %, 9,2 % et de 11,8 % entre le 1er janvier et le 24 mai. Contre 6,9 % pour le CAC 40. Même si l'on note une légère sous-performance depuis peu, la dynamique des valeurs moyennes est intacte et ce pour la 5^e année consécutive.

Info(s)club - Comment l'expliquez-vous ?

> **Guy Francheteau** - Les raisons en sont désormais connues : croissance organique forte, avec une reprise de la croissance externe qui a dopé leur redressement, moindre endettement et moindre exposition au dollar du fait d'une faible internationalisation. Ce ne sont pas les opportunités qui manquent dans cet univers, notamment avec des situations spéciales sans doute encore plus nombreuses que parmi le compartiment des grandes capitalisations comme viennent de le démontrer les opérations récentes sur Hyparlo, Marionnaud, Camaïeu et Skis Rossignol...

Propos recueillis par Aldo Sicurani

> Les experts en petites et moyennes valeurs françaises

- > Arkeon Finance
- > Aurel Leven
- > Banque Privée Fideuram Wargny*
- > CA Chevreux*
- > CM-CIC Securities*
- > Euroland Finance
- > Fortis Bank
- > Gilbert Dupont

- > ING Securities Bank (France)
- > Ixis Midcaps
- > MIA Tradition Mid & Small Caps
- > Oddo Midcap
- > Portzamparc
- > SG Securities (Paris)*

Toujours plus proche de ses actionnaires

Devenu un leader mondial de la pharmacie et une valeur vedette en Bourse, sanofi-aventis multiplie les occasions de rapprochement et de dialogue avec ses actionnaires.



Issu de la fusion fin 2004 de Sanofi-Synthélabo et d'Aventis, sanofi-aventis porte désormais avec fierté l'héritage historique de prestigieux laboratoires pharmaceutiques : Sanofi, Synthélabo, Rhône-Poulenc, Hoechst, mais aussi Pasteur et Mérieux... **Sanofi-aventis est devenu un géant de la pharmacie : le groupe est désormais le numéro 1 en France et en Europe et le numéro 3 mondial du secteur.**

"Le Groupe a grandi, mais il s'est aussi rapproché de ses actionnaires individuels", affirme le Dr Pierre-Michel Bringer, pharmacien et directeur des relations avec les actionnaires de sanofi-aventis. Avec une capitalisation de l'ordre de 100 milliards d'euros, la valeur est la deuxième de l'indice CAC 40.

"A un tel niveau, sanofi-aventis ne peut être que visible. Il se doit d'agir de manière responsable vis-à-vis de ses 600 000 actionnaires", poursuit Pierre-Michel Bringer. Le groupe multiplie ainsi les occasions de rencontre avec eux. L'opération "Le Train de la Vie" en est un bon exemple. Entre le 10 mars et le 15 avril, c'est un véritable train affrété par le groupe qui a sillonné toute la France, s'arrêtant dans vingt-cinq villes-étapes. Plus de 100 000 personnes ont ainsi pu s'informer sur les questions de la santé et parmi elles, plus de 1 500 actionnaires se sont aussi déplacés pour rencontrer et dialoguer avec les conseillers de la Direction des Relations Actionnaires.

"Ce contact direct avec nos actionnaires est très important", souligne Pierre-Michel Bringer. "Nous pouvons mieux savoir ce qu'ils attendent de sanofi-aventis, et leur fournir les informations les plus adéquates, et sous la forme la plus appropriée".

Le salon Actionaria, comme les réunions d'actionnaires organisées notamment par la FFCI, fournissent des occasions d'expliquer ce qu'est le groupe sanofi-aventis et son métier : la pharmacie. Sanofi-aventis y participe activement et y invite ses actionnaires par courrier. La liste et les dates des réunions figure en bonne place sur le site internet du groupe (www.sanofi-aventis.com/actionnaires).

Régulièrement actualisé, celui-ci contient les informations de base et tous les documents essentiels. L'objectif est d'apporter à tous une information transparente, exhaustive et facile d'accès sur l'actualité de sanofi-aventis.

Ce souci préside aussi à la réalisation de "La Lettre des Actionnaires", adressée par courrier à chacun des 300 000 actionnaires connus du groupe, ainsi qu'à tous les Clubs de la FFCI. Elle est publiée quatre à cinq fois par an et disponible en trois langues : français, anglais et allemand. Elle fournit des informations sur le titre ainsi que sur la stratégie, les résultats et les domaines thérapeutiques dans lesquels le groupe progresse.

Dès l'automne prochain, "Le Guide de l'Actionnaire" du groupe sera en outre disponible.

Où qu'ils se trouvent, les actionnaires peuvent également appeler le "Journal Téléphoné" des actionnaires sanofi-aventis simplement en composant le numéro vert : 0 800 075 876. Ils pourront y retrouver son cours en Bourse, l'actualité du groupe, ou être mis en relation avec un conseiller.

"Nous avons beaucoup d'autres projets et allons améliorer encore la communication en direction des actionnaires", promet Pierre-Michel Bringer. Cet effort est d'ailleurs soutenu par un Comité Consultatif d'Actionnaires Individuels, mis en place tout récemment, et dont l'un des douze membres n'est autre qu'un responsable de clubs d'investissement en région bordelaise.



> sanofi-aventis en quelques chiffres

- > 25,2 Mds d'euros de chiffre d'affaires*
- > 4,0 Mds d'euros de dépenses R&D en 2004
- > 5,0 Mds d'euros de résultats**
- > environ 100 Mds d'euros de capitalisation boursière***, 2^e capitalisation boursière du CAC 40
- > 100 000 employés dans le monde dans 80 pays, dont plus de 17 000 en recherche et développement et 33 000 visiteurs médicaux
- > 7 domaines thérapeutiques majeurs : cardiovasculaire, thrombose, oncologie, maladies métaboliques / diabète, système nerveux central, médecine interne et vaccins.

* chiffre d'affaires proforma 2004 normes IFRS

** résultat net part du Groupe proforma ajusté 2004 normes IFRS

*** mai 2005

> Contacts :

Journal Téléphoné et conseillers actionnaires
Numéro Vert, appel gratuit à partir de la France :
0 800 075 876
Numéro Vert international : + 800 00 075 876
Fax : 01 53 77 91 57

E-mail :
relations-actionnaires@sanofi-aventis.com

Courrier :
sanofi-aventis
Direction des Relations Actionnaires
174, avenue de France - 75013 Paris

> Les clubs d'étudiants raflent la mise

Pour sa première édition, Euronext Invest Cup a séduit près de 7 000 participants dont une petite centaine seulement de clubs d'investissement. Près de la moitié des inscrits étaient des étudiants. Pas étonnant, dans ces conditions, que deux des trois premiers sont des clubs d'étudiants. La relève paraît assurée.

Euronext
Invest Cup



2005

L'exercice relevait de la gageure pour les clubs d'investissement habitués à l'investissement actions traditionnel. Autant ils peuvent facilement s'accommoder des trackers qui sont des fonds qui se négocient exactement

comme une action, autant ils manient les warrants, les certificats et les turbos avec plus de circonspection. Mais il fallait bien s'y résoudre puisqu'il était obligatoire d'intervenir au moins une fois par semaine sur chacun de ces produits sous peine d'une lourde pénalité. "C'était le principal intérêt de ce jeu, remarque **Serge Burdin** qui y a participé au nom de **Golden Club** (4^e position), un club de Clichy animé par la Société Générale. On investit uniquement en

actions et c'était pour nous l'occasion de se familiariser avec les produits dérivés". Même son de cloche du côté de **MFSCI**, le club d'investissement du Magistère de Finance de la Sorbonne (d'où son nom), arrivé premier de sa catégorie. "On s'est bien amusé avec ça, reconnaît **Nicolas Houssay**, son président. Il y avait longtemps qu'on avait envie d'en faire. Le jeu nous a donné l'occasion de nous perfectionner". Club d'étudiants créé en avril 2004 et hébergé chez **toptrades.fr**, courtier en ligne du Crédit Lyonnais, MFSCI a surtout investi dans des valeurs sûres (Lagardère, Total, Société Générale, Lafarge...). Sa seule incurSION vers les valeurs moyennes a été un véritable coup chance : en investissant entre un tiers et un quart du portefeuille sur Poewo (acheté à 13 €), MFSCI a engrangé de très substantielles plus-values.

Le palmarès des Clubs

Place Club	Valorisation	Performance	Lot
1 ^{er} MFSCI	80 702 €	61,4 %	3 000 €
2 ^e Goldeniup	55 050 €	10,1 %	2 000 €
3 ^e Objectif Lune	53 743 €	7,5 %	1 000 €
4 ^e Golden Club	51 581 €	3,2 %	1 abonnement d'un an à la Tribune + 1 caisse de 12 bouteilles de Bordeaux
5 ^e Bocinvest	50 188 €	0,4 %	1 caisse de 12 bouteilles de Bordeaux

> Où l'on reparle des certificats

L'enquête menée auprès des participants à l'Euronext Invest Cup montre que 36 % d'entre eux interviennent régulièrement sur les **warrants** contre 12 % sur les différentes familles des **certificats**. Quasiment tombés dans l'oubli au début de la décennie, ces produits retrouvent une certaine faveur auprès du public. Signe qui ne trompe pas, environ 500 certificats sont actuellement cotés sur Euronext Paris contre 95 fin 2003.

Dans le passé, les certificats avaient souffert de l'absence d'effet de levier pour la plupart d'entre eux et de la concurrence des **trackers**. Récemment, les émetteurs de certificats ont redoublé d'imagination et

mis au point des produits plus ou moins risqués pour ceux qui veulent appliquer une stratégie boursière particulière. Attention : qu'il s'agisse de certificats à **barrière désactivante** (très risqués), comme les Turbos de Citigroup, ou de produits à effet de levier moindre comme ceux développés par la Société Générale ou BNP Paribas, il s'agit de placements financiers à terme qui sont surtout destinés aux investisseurs aguerris. Nous reviendrons plus en détail sur la question dans une édition future. En attendant, vous pouvez consulter avec profit la section Guide du site www.edubourse.com.



Interview de Benoît Potier, Président du Directoire



Quels sont les fondements de la croissance d'Air Liquide ?

La dynamique de croissance d'Air Liquide est tirée par 3 grands moteurs. Le premier est constitué par l'ensemble de nos **activités de base**, indispensables à l'industrie, que nous conduisons dans les économies avancées. Elles nous permettent de tirer parti du développement industriel dans la durée. L'intégration des activités de Messier vient clairement renforcer cette base. Second moteur de croissance : les **développements**

RECHERCHE



dans les économies émergentes où nous captions de nouvelles opportunités. La Chine en est un bel exemple : le chiffre d'affaires du Groupe y a progressé de + 40 % en 2004. Quant à la troisième source de

croissance d'Air Liquide, elle réside dans sa capacité à transformer les marchés en y introduisant de **l'innovation**, des **technologies nouvelles** et des **services** pour dégager une plus grande valeur ajoutée.

Où en est le Groupe en matière de développement durable ?

Nous avançons chaque année un peu plus dans cette démarche qui s'articule autour de **4 dimensions** : responsabilité envers les actionnaires, sécurité et préservation de l'environnement, engagement social et humain, innovation et progrès technologique. La créativité des équipes d'Air Liquide s'exerce tout particulièrement autour de solutions favorables à l'environnement. Par ailleurs, nous

mettons progressivement en place un système **d'indicateurs chiffrés mondiaux** pour suivre la performance du Groupe en la matière.



CONFIANCE

On parle beaucoup de l'hydrogène comme vecteur d'énergie propre. Comment se positionne Air Liquide sur ce sujet ?

L'hydrogène est un élément du vaste débat sur les sources d'énergie des décennies à venir et sur les relais à trouver aux énergies fossiles. Air Liquide contribue de façon significative à la réflexion sur les solutions énergétiques de demain dont la plupart font appel aux gaz. Le Groupe a développé une expertise de pointe à chaque étape de la chaîne de **l'hydrogène énergie** : production, stockage, distribution, jusqu'à son utilisation dans la pile à combustible. Nous avons lancé en 2004 les premières applications de cette pile pour alimenter en énergie des pylônes de télécommunications. Nous participons également à plusieurs expérimentations dans le domaine des transports qui pourraient déboucher sur des applications concrètes à l'horizon 10 ou 15 ans.

Comment s'annonce l'année 2005 ?

L'année a bien commencé, et le Groupe devrait récolter à partir de 2005 les fruits de ce qu'il a semé en 2004 et dans les années précédentes. De nombreux contrats ont été signés ou reconduits en Grande Industrie et en Électronique, la Santé s'est réorganisée pour apporter un meilleur service de proximité, des solutions innovantes ont été mises sur le marché à destination des Clients Industriels. Le Groupe a par ailleurs **étendu sa présence sur de nouveaux territoires, élargi sa base, conforté son expertise technologique**, tracé de nouvelles pistes pour gagner en **efficacité**... Ces sillons, creusés grâce à la compétence et à la mobilisation des équipes Air Liquide partout dans le monde, avec le soutien de nos actionnaires, sont et seront porteurs d'un **nouvel élan**, d'une nouvelle croissance pour 2005 et les années à venir.

INNOVATION



350 000 actionnaires

Chiffre d'affaires 2004 :
9,4 milliards €

Une présence dans
plus de 70 pays

1 million de clients

35 900 collaborateurs

et **2 601** inventions
protégées

ÉCOUTE



Contactez-nous :

Air Liquide
Service Actionnaires
75 Quai d'Orsay
75321 Paris cedex 07

N° Vert 0 800 16 61 79

actionnaires@airliquide.com
<http://www.airliquide.com>

Air Liquide, leader mondial des gaz industriels, médicaux et des services associés

> Les 4 règles d'un bon investissement

Cette nouvelle rubrique d'Info(s)club va désormais s'attacher à vous donner quelques outils de base pour comprendre, analyser et sélectionner les valeurs qui vont constituer le portefeuille du club, voire le vôtre. Mais avant de les aborder – qu'il s'agisse des principes de l'analyse fondamentale, financière, boursière ou technique – il est bon de rappeler la méthode d'investissement éprouvée qui a fait le succès des clubs d'investissement en France depuis près de 40 ans.

Les clubs d'investissement les plus prospères ont tous commencé très modestement. Souvent, la plupart de leurs membres n'avaient aucune expérience de la Bourse. Pourtant, ils ont obtenu des résultats qui pourraient faire envie à beaucoup de professionnels. Vous pouvez appliquer la méthode qui a rendu ces clubs prospères à condition d'avoir un peu de patience et d'appliquer des principes déjà testés en évitant les pièges où tombent de nombreux investisseurs. Il est, en effet, surprenant de voir combien peu

de portefeuilles sont basés sur une logique de long terme et ne sont qu'un simple amas de valeurs accumulées pour des raisons pas toujours évidentes. Même ceux qui ont suivi un plan de base n'y adhèrent pas toujours avec rigueur. Quand les choses vont mal, ils finissent par vendre des actions alors que ce serait le moment d'en acheter. Quand elles vont bien, la tentation de l'argent facilement gagné devient très forte. En fait, ils spéculent alors qu'ils devraient investir !

La meilleure façon de réussir est de commencer avec modestie !



> Comment réduire la volatilité d'un titre

Imaginons qu'un club décide durant l'été 2002 d'investir au maximum 100 € par mois dans des actions Suez. La convention qui le lie à son intermédiaire fixe à 1 % les frais de transaction. Le 1^{er} août, il acquiert 4 actions Suez à 22,20 € et répète l'opération jusqu'au 1^{er} juillet 2004.

Somme totale investie	2 253 €
Nombre de titres acquis	143
Plus haut	22,20 € au 1 ^{er} août 2002
Plus bas	10,68 € au 1 ^{er} avril 2003
Prix moyen d'acquisition	15,76 €
Cours au 1 ^{er} juillet 2004	17,20 €
Cours au 31 mai 2005	21,85 €

Le tableau montre clairement que sans revenir au cours initial, la ligne Suez dégage une plus-value de 38,6 %.

Les 4 principes cardinaux

Depuis sa création en 1969, la FFCI promeut la méthodologie développée depuis les années 50 aux Etats-Unis et qui a fait le succès de tous les clubs sérieux dans le monde.

Principe n° 1 : investissez régulièrement quelle que soit la tendance du marché.

Même si vous commencez par être anxieux, le temps et l'expérience apaiseront vos craintes. En dépit de cycles temporaires d'accélération brutale, de récession, de dépression suivis de reprises tout aussi soudaines, la tendance générale des marchés reste à la hausse depuis deux générations. Non seulement ces fluctuations ne vous inquiéteront plus mais vous finirez par accueillir les chutes comme des occasions d'acheter ! L'investisseur minimise les risques en misant sur des sociétés à conserver aussi longtemps que les affaires marchent bien. Le spéculateur essaie de prévoir les fluctuations de marchés à court terme. de ce fait, il augmente ses risques de manière considérable.

Principe n° 2 : réinvestissez tous vos gains et tous vos dividendes.

Ainsi, vous pourrez porter vos gains au maximum par le jeu des intérêts composés et bénéficier pleinement de l'apport des dividendes. L'indice CAC40 fournit une illustration frappante de ce principe. Cotant 1 000 points au 31 décembre 1987, le CAC fluctue aujourd'hui autour de 4 000 points. Soit une progression annuelle moyenne de 8 %. Mais, contrairement au DAX de Francfort, la valeur de l'indice parisien est calculée hors dividendes. Si l'on réintègre ce que les entreprises reversent à leurs actionnaires, il cote environ 5 500 points. Soit un rendement moyen de 9,8 %. Traduction pratique pour un club d'investissement composé de 12 membres qui versent chacun 63 euros par mois pendant 209 mois⁽¹⁾. Dans le premier cas, la valeur globale du portefeuille atteint 341 000 € ; somme qui grimpe à 415 000 € dans le deuxième.

⁽¹⁾ En considérant que le club a été renouvelé automatiquement tel quel au bout de 10 ans.



Principe n° 3 : investissez dans des entreprises de croissance.

C'est beaucoup plus facile d'acheter que de vendre. C'est bien connu. Il faut donc acheter avec soin dans un secteur où les ventes et la croissance sont plus rapides que la moyenne et dont on peut penser que la valeur pourra encore augmenter dans les cinq ans qui viennent. Si vous possédez des actions de qualité dont la valeur s'accroît régulièrement, vous devez les conserver. Ce n'est que lorsque leur surévaluation est manifeste que vous devez vous en séparer progressivement.

Principe n° 4 : diversifiez pour réduire les risques.

Même en appliquant sagement les trois premiers principes, vous ne tomberez pas toujours juste. C'est d'ailleurs impossible. En diversifiant, il vous suffit de réaliser une sélection moyenne qui vous permettra d'atteindre vos objectifs sans être pénalisé de façon désastreuse par un choix malheureux. Mais attention, diversification ne veut pas dire dispersion. Limitez-vous à une quinzaine de lignes, c'est largement suffisant.

Fort de cette sagesse, il ne vous reste plus qu'à passer à l'action !

> Précautions estivales

A l'approche de l'été, beaucoup d'investisseurs individuels avertis mettent en place des stratégies pour partir tranquillement en vacances. Les clubs ne sont pas non plus à l'abri d'une mise en sommeil de leur activité en juillet et en août. Aussi convient-il de s'y préparer.

On parle souvent de hausse d'été ; elle serait même traditionnelle. En réalité, statistiquement, elle n'intervient que deux fois sur trois. Sur les dix dernières années, quatre étés (ceux de 1995, 1998, 2001 et de 2002) ont été négatifs. D'où une certaine prudence de gestion que doivent s'imposer les clubs.

En cas d'absence prolongée, il est important de procéder à une revue rigoureuse de chacune des lignes du portefeuille. Les valeurs qui sont montées ou remontées très rapidement ces derniers temps - elles sont légion - et qui vous semblent correctement valorisées à moyen terme, peuvent faire l'objet d'une prise de bénéfice, même partielle. De la même manière, il est inutile de conserver une ligne qui ne cesse de baisser. Il vaut mieux "se couper un bras" comme on dit dans le jargon boursier.

Restez tout de même en contact avec le marché. Aujourd'hui, c'est beaucoup plus facile qu'avant avec la multitude de cafés Internet sur les lieux de villégiature. D'autant que l'été, en particulier août quand tout le monde est alangui, est propice aux situations "spéciales".

Si vous avez des convictions ou que vous attendez des opportunités, rien ne vous empêche de prendre des dispositions d'ordre

technique. Tel qu'une utilisation à bon escient des ordres de Bourse dont il est utile de bien connaître le maniement (nous en reparlerons plus en détail dans des éditions ultérieures d'Info(s)club. Le plus couramment utilisé est l'ordre à *cours limité* grâce auquel vous fixez un prix maximal pour l'achat ou un prix minimal pour la vente d'une action pendant votre absence. Variantes plus sophistiquées, les ordres à *seuil et à plage de déclenchement* permettent de profiter ou, au contraire, de se prémunir d'un retournement de tendance.

Les clubs qui profitent pleinement de la possibilité, certes limitée à 10 % du portefeuille, d'intervenir sur les produits dérivés (warrants, certificats...) regarderont de près le calendrier de l'été : une fois la date d'échéance passée, ces instruments perdent toute valeur. En aucun cas il ne faut laisser dormir cette partie du portefeuille.

Une dernière recommandation pour passer un été tranquille : achetez des valeurs de croissance, saines et régulières dans leurs performances. Une fois que vous les aurez en portefeuille vous pourrez partir l'esprit en paix. Et si l'été est agité, ce sera une bonne opportunité pour renforcer votre position !

> Nouvelles techniques de gestion



Gestion alternative, utilisation des Trackers, gestion de style, Tracking error, benchmark, finance comportementale, gestion core/satellite : ces

thèmes nouveaux envahissent les articles des journaux financiers et les sites spécialisés. Utilisés par les investisseurs institutionnels, ces nouvelles techniques de gestion peuvent également intéresser les particuliers et les aider à mieux diversifier et contrôler les risques contenus dans leurs portefeuilles.

Il était tout naturellement dans la mission de la FFCI et de L'ÉCOLE DE LA BOURSE de vulgariser et populariser ces

nouvelles pratiques auprès des membres des Clubs.

Loin du langage ésotérique utilisé par les professionnels, l'ambition de cette formation est de mettre à la portée du plus grand nombre des notions et des techniques puisées aux meilleures sources et fruit de la recherche académique.

Dans le cadre de cette formation de 3 heures, dispensée par L'ÉCOLE DE LA BOURSE, vous retrouverez les caractéristiques habituelles qui sont la signature de ses enseignements : l'exigence de la neutralité et le souci de l'aspect pratique des informations délivrées.

> Lu pour vous



L'analyse technique : beaucoup d'investisseurs individuels en parlent ; la plupart se contentent d'en rêver. Son approche de la Bourse est radicalement différente de celle de l'analyse fondamentale aux côtés de laquelle elle a su occuper la place qui lui revient. Sous la direction de Monique Walker, cofondatrice et codirigeante de Waldata, une batterie d'experts décryptent les multiples techniques de cette approche originale, toujours de façon très claire, didactique et illustrée.

Tout savoir sur l'analyse technique

Auteur : Monique Walker

Editeur : Gualino

Collection : City & York

Prix : 32 €



Rédigé par le cofondateur d'Abcbourse, voilà un ouvrage simple, clair et précis sur la Bourse, dont les règles restent fondamentalement les mêmes, et sur Internet qui l'a rendue véritablement accessible à tous. L'objectif de cet ouvrage est donc de donner des bases générales solides, de guider dans la nébuleuse Internet, et de permettre de se lancer sereinement en Bourse sans oublier l'essentiel : la sécurité de l'épargne et sa maximisation.

Savoir investir en Bourse avec Internet

Auteur : Rodolphe Vialles

Editeur : Vuibert

Collection : Guid'Utile, 188 p.

Prix : 12 €

Nous mettons plus que de **l'intelligence dans nos aciers**



Arcelor est un acteur de premier plan de l'industrie sidérurgique globale. Avec un chiffre d'affaires de 30 milliards d'euros en 2004, le Groupe est leader sur ses principaux marchés : automobile, construction, électroménager et emballage ainsi que l'industrie générale.

Arcelor emploie 95 000 personnes dans plus de 60 pays. Le Développement durable est au cœur de la stratégie d'Arcelor. L'entreprise a l'ambition d'être une référence en matière de performance économique, de relations sociales et de responsabilité sociale.

> Vus dans la presse !

Signe des temps, les clubs reviennent sur le devant de la scène. Même *60 Millions de Consommateurs* nous fait l'honneur d'une brève, certes, sur le fonctionnement d'un club d'investissement.

Mais - et cela ne vous étonnera point - ce sont *Investir Magazine* et *Mieux Vivre Votre Argent* qui en ont parlé le plus abondamment dans leur édition de mai. On ne résiste pas au plaisir de commencer par *Mieux Vivre* qui, dans une enquête intitulée "Sachez démarrer un portefeuille d'actions", relate l'expérience de **Lucien Bardinal**, un clubiste bien connu de la Fédération et membre de l'association **Hommes & Femmes de Valeurs**. C'est à la retraite que cet ancien chauffeur de taxi s'initie à la Bourse par le biais des clubs d'investissement. Il s'y consacre maintenant à plein temps avec l'enthousiasme de la jeunesse. Non sans un succès certain. Mais au-delà des marchés financiers, ce sont les entreprises, leur histoire et leurs perspectives qui intéressent Lucien Bardinal. Au moment où les institutionnels aux préoccupations plus à court terme font la loi, le regard lucide mais positif de ce vétéran des clubs a de quoi rasséréner bien des Pdg.

Coups de cœur et déceptions ont jalonné la longue vie d'**Atlantic Investissement** que raconte *Investir Magazine*. Une vie active puisque ce club - où chacun des 8 membres verse 1 100 € par année - a acheté et vendu pour près de 430 000 € depuis sa création en juillet 1996. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'ils se sont fixés une règle simple : prendre leurs bénéfices dès que la plus value atteint 20 %. Un seul regret toutefois : ne

pas s'être fixé la même règle à la baisse ! Aujourd'hui, **Philippe Legrand**, le président d'Atlantic, et ses coéquipiers se lancent dans l'aventure de l'analyse technique pour gérer le portefeuille de façon plus dynamique. Pour les accompagner, ils ont choisi le logiciel Europ développé par **Antoine Zaccaria**. Un investissement, certes, mais qu'ils comptent bien rentabiliser car une chose est sûre : en juillet 2006, à la fin de vie du club, ils remplissent !

Pour beaucoup de cinéphiles, le Gers évoque "Le bonheur est dans le pré". Mais à la lecture de l'édition de *Sud-Ouest* du 9 avril, on peut désormais affirmer que le Gers ou, du moins, le village de Miélan, évoque "Wall Street". C'est là que réside le club d'investissement **Le Pactole**, le plus ancien du département puisqu'il a été créé pour la première fois en 1974 et qu'il en est aujourd'hui à sa 7^e édition. Lancé avec l'aide du Crédit agricole de Miélan, Pactole 7 est d'ailleurs présidé par un des membres fondateurs, le **Dr Passebon**. Le principe de fonctionnement est simple : chaque membre mise au départ 450 € et investit 100 € par mois. A chaque fois que le portefeuille atteint une taille critique qui exposerait ses membres à l'impôt, le portefeuille est soldé et le club dissout. D'ailleurs, avec 155 000 € d'encours, le club actuel approche de la date fatidique. Pactole 7 est mort ; vive Pactole 8 !



> Bienvenue

Soucieux de développer l'actionariat individuel, **Vilmorin Clause & Cie** et **Gecina** rejoignent la FFCI. Le premier, leader français des semences potagères, aura d'ailleurs pour la première fois, un stand au salon **Actionaria** qui se tiendra les 18 et 19 novembre prochains au Palais des Congrès de Paris. Quant au second, bien qu'il fasse l'objet d'une OPA en cours du groupe espagnol Metrovacesa, il restera coté à Paris.

A noter également que Vincent Serain, responsable du service actionnaires de **L'Air Liquide**, et le Dr Pierre-Michel Bringer, directeur des relations actionnaires de **sanofi-aventis**, entrent au conseil d'administration de votre Fédération.

> Au revoir !

Après de longues années de présence et de soutien, surtout pour le second, **Danone** et **La Poste** quittent votre Fédération. On le regrette en espérant que ce départ n'est que temporaire. Mais, connaissant l'un et l'autre de nos anciens membres, nous sommes sûrs que vos besoins et interrogations seront suivis avec attention.

> Si vous souhaitez obtenir

- Un dossier sur les clubs d'investissement
 - Les prochains numéros d'Info(s)club
- (si vous ne recevez pas Info(s)club régulièrement)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :

Etes-vous déjà membre d'un Club ? oui non

Si oui, nom de votre Club :

> Offre d'abonnement

La FFCI et **investir**

vous proposent une nouvelle offre découverte !

Afin de vous aider toujours mieux dans vos choix et vous accompagner au mieux dans votre gestion, nous vous proposons une offre d'abonnement gratuite à Investir.

Vous trouverez le détail de cette offre découverte dans le bulletin joint avec votre magazine.

A retourner à la FFCI

39 rue Cambon - 75001 Paris - Fax : 01.42.60.10.14



ADP donne des ailes à l'économie régionale

*Nos aéroports sont de vrais
pôles de croissance et
d'emplois. Ces atouts
nous créent des devoirs.*

Politiques de formation, accès à l'emploi facilité pour les riverains, aides au transport ou à l'habitat mais également organisations de rencontres interentreprises ou création d'une pépinière pour favoriser l'épanouissement des jeunes entreprises... toutes ces actions et bien d'autres encore sont déployées grâce à une coopération efficace avec les pouvoirs publics, les élus et les partenaires du développement local. Elles s'inscrivent dans la durée pour soutenir une croissance responsable et partagée.

ADP
Aéroports de Paris

Notre plus belle destination, c'est vous.



Investissez dans une valeur de croissance durable



+35,68%

Performance du titre Dexia du 07.05.2004 au 09.05.2005

EUR 1 772,0 millions

Résultat net au 31.12.04 (+23,8 % par rapport au 31.12.2003)

19,8%

Rendement des fonds propres au 31.12.2004 (contre 16,5 % au 31.12.2003)

55,9%

Coefficient d'exploitation au 30.12.2004 (contre 59,2 % au 31.12.2003)

EUR 20,6 milliards

Capitalisation boursière au 09.05.2005

Dexia figure parmi les grands groupes bancaires de la zone Euro. Leader mondial du financement des institutions publiques locales, Dexia est également un acteur bancaire majeur en Belgique et au Luxembourg. Depuis sa création en 1996, la bonne performance de ses métiers, conjuguée à une gestion rigoureuse, a permis une croissance annuelle moyenne de 11,5 % du résultat net par action. L'engagement pour le développement durable structure profondément la démarche de création de valeur du groupe et son souci constant d'innovation et d'écoute dans ses relations avec ses clients, actionnaires et collaborateurs.

Informations actionnaires et inscription au Club des actionnaires individuels - n° vert 0 800 355 000

la banque du développement durable



www.dexia.com